



Givrins, le 7 juin 2020

Mesdames & Messieurs
les Membres du Conseil Communal
1271 Givrins

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués à la séance ordinaire du Conseil Communal, qui se tiendra :

lundi 29 juin à 20 heures 15

Cette séance aura exceptionnellement lieu à Genolier, à la salle Le Gossan qui permet de respecter les normes de distance sociale édictées par l'OFSP.

Nous vous remercions de bien vouloir parquer votre véhicule au parking de l'école de l'EPSGE.

S'agissant des normes d'hygiène, nous vous informons qu'une solution hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée de la salle. Toutefois, aucune boisson ne sera proposée et nous vous prions de bien vouloir apporter la vôtre.

Au vu des mesures exposées ci-dessus, la tenue de cette séance a été approuvée par le Préfet.

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2019
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Communications des délégués aux associations intercommunales
6. Préavis no 28/2020:
Reconduction du Dispositif d'Investissement Solidaire de la Région Nyonnaise (DISREN)
pour la période 2020-2025
Rapport de la Commission ad hoc
Rapport de la Commission de Gestion
Discussion – Votation
7. Préavis no 29/2020:
Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 846'000.- TTC relatif à la légalisation de la zone "S" au Chemin de la Forêt
Rapport de la Commission ad hoc
Rapport de la Commission de Gestion
Discussion – Votation
8. Préavis no 30/2020:
Comptes 2019
Rapport de la Commission de Gestion
Discussion – Votation


9. Nomination du Bureau:
- a. Election du Président / de la Présidente
 - b. Election des deux Vices-Président/es
 - c. Election des Scrutateurs/trices
 - d. Election de la Commission de Gestion


10. Propositions individuelles et divers


Nous vous rappelons que les absences doivent être annoncées à l'avance et par écrit auprès de la Présidente.

Dans l'intervalle nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Au nom du Conseil Communal :


La Présidente
N. Vez Raymond




La Secrétaire
A. Monteiro Alves